

Intra CL

Public

Modalités pratiques

Suite des 11-12 avril, 25-26 juin,
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Accolades GIRAUD
Christine

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Formation / action Déploiement de la CTG - Module 3 caf 31

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION N° 12/18 – EGOC / CAF de HAUTE-GARONNE

PROGRAMME

Formation / action « Déploiement de la CTG Caf de Haute Garonne »

Durée : **9 jours**

- 1 jour - **Phase 1, le 28 mars 2018** : Journée introductive « **S'acculturer institutionnellement** » - **Dominique DUCROC-ACCAOUI et Abdillahi ALI WAIS/ Cnaf – Toulouse**, locaux du centre social Reynerie situé 15 place Abbal
- 8 jours – **Phase 2 – 4 modules de formations** « Déploiement opérationnel d'une CTG » - **Christine GIRAUD**, formatrice Accolades – Lieux communiqués ultérieurement
- 2 jours, les **11-12 avril 2018** – Module 1 : Construire une démarche CTG innovante et réaliste et en «équipe projet »
- 2 jours, les **30-31 mai 2018** – Module 2 : Mettre en œuvre le déploiement de la CTG : innovation interne et externe
- 2 jours, les **25-26 juin 2018** – Module 3 : Suivre et continuer le déploiement de la CTG
- 2 jours, les **8-9 octobre 2018** – Module 4 : Analyse les pratiques pour dégager de nouvelles perspectives de développement

Horaires : La formation se déroulera de 9 h à 17h soit 7h de formation par jour

Phases – Modules – Objectifs et contenu

Phase 1 – Mieux comprendre la démarche – 1 jour, le 28 mars 2018

Dominique DUCROC-ACCAOUI et Abdillahi ALI WAIS/ Cnaf

Journée Introductive : « S'acculturer institutionnellement »

Un temps Cnaf (représentant Dpfas) qui préciserait les attendus, la vision nationale tout en répondant aux questions de la salle. Maxi 3h.

Un temps avec l'intervenant dans une forme dynamique et interactive pour

- **Construire une vision partagée de la démarche CTG**
 - Connaître et échanger sur les fondamentaux de la CTG : quelle innovation ?
 - Partager les effets recherchés de la démarche auprès des différents territoires
 - Identifier les indicateurs d'impact sur l'organisation interne CAF
 - Articuler offre globale de service, schémas départementaux, les dispositifs existants : quelle stratégie ?

Phase 2 – Déploiement opérationnel d'une CTG – 8 jours - 4 modules de 2 jours

Christine GIRAUD, formatrice ACCOLADES

Module 1 : Construire une démarche CTG innovante et réaliste et en «équipe projet »

2 jours, les 11-12 avril 2018

Journée 1 :

- **Objectifs: Comprendre la plus-value de construire des équipes projets en territoire**
 - Quelle équipe pour quel projet ? L'importance de l'expérimentation
 - Découvrir de formes de travail collaboratives et coopératives
 - Savoir trouver les points d'équilibre à partir des rôles et des fonctions de chacun

Journée 2 :

- **Objectifs: Découvrir de nouvelles approches du développement territorial**

- Penser une approche de co-développement avec les territoires : d'une stratégie planifiée à une stratégie émergente
- Savoir élaborer un portrait interne CAF à partir des ressources internes CAF
- Découvrir l'approche du capital stratégique et de la méthode appréciative

Module 2 : Mettre en œuvre le déploiement de la CTG : innovation interne et externe

2 jours, les 25-26 juin 2018

Journée 1 :

- **Objectifs :**

- Découvrir le déploiement d'une ingénierie sociale adaptée aux besoins du territoire CTG
- Assurer un suivi des équipes projets (régulation, engagement) sur les territoires expérimentaux retenus
- Etat des lieux de l'avancement des portraits internes : bilan sur la coopération transversale avec les personnes ressources en interne de la CAF

Journée 2 :

- **Objectifs:**

- Saisir les enjeux du partenariat avec l'EPCI : Négociation, vision, optimisation
- Construire un argumentaire pour accompagner les acteurs de l'EPCI
- Définir une posture de concepteur et de développeur
- Définir et prolonger la feuille de route pour chaque équipe projet

Module 3 : Suivre et continuer le déploiement de la CTG

2 jours, les 8-9 octobre 2018

Journée 1 :

- **Objectifs:**

- Organiser un suivi circulaire de la stratégie de déploiement

- territorial
- Passer d'un diagnostic à un projet de développement territorial partagé
- Construire une restitution mobilisant l'ensemble des parties prenantes

Journée 2 :

- **Objectifs:**
 - Organiser une journée de coopération avec les équipes projets et les acteurs des territoires choisis pour le déploiement (coordonnateur, DGS, élus)
 - Poser les conditions de réussite pour l'installation d'un partenariat durable
 - Poser les modalités d'évaluation de la coopération entre l'EPCI et les équipes projets

Module 4 : Analyse les pratiques pour dégager de nouvelles perspectives de développement

2 jours, les XXXXXX 2018

Journée 1 et 2 :

- **Objectifs:**
 - Analyser l'ensemble des étapes réalisées lors du déploiement des expérimentations
 - Comprendre les réussites et les difficultés de mise en œuvre
 - Identifier les impacts positifs de la démarche sur l'organisation du travail
 - Dégager les perspectives de déploiement pour 2019
 - Faire le bilan de l'accompagnement

Démarche pédagogique - Méthodologie

Cette démarche de formation « propose le développement des compétences propres à une action émancipatrice en termes de capacitation de l'individu et/ou du groupe [1] ». C'est pourquoi elle permet la mobilisation des acteurs au regard de leurs pratiques actuelles.

Elle se traduit ainsi par :

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

[\[1\]](#) « Pratiques émancipatrices, actualités de Paolo Freire » - Michel Séguier

et Françoise Garibay

- Organiser un suivi circulaire de la stratégie de déploiement territorial

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
